



Opposition carte de credit

Par **gozaburo**, le **02/11/2014** à **23:24**

bonsoir a tous

je souhaite faire opposition sur ma carte de crédit suite a une perte (c'est bête de perdre sa carte je sais)et je me demandais est ce que les abonnements que j'ai sur divers site seront annulé ? je vous cache pas que pour certain sa m'arrangerais pas mal... merci d'avance a tous pour vos réponse

Par **Lag0**, le **03/11/2014** à **08:14**

Bonjour,

[citation]est ce que les abonnements que j'ai sur divers site seront annulé ?[/citation]

Non, c'est sans rapport.

Si ces abonnements sont prélevés sur la carte en opposition et que vous ne faites pas changer le mode de règlement, vous serez simplement en situation d'impayé...